

Une occupation domestique au parlement de la province du Canada, à Montréal, 1844-1849

François Gignac et Hendrik Van Gijseghem

Numéro 35, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1089839ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1089839ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des archéologues du Québec

ISSN

1190-9110 (imprimé)

2564-2480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gignac, F. & Van Gijseghem, H. (2022). Une occupation domestique au parlement de la province du Canada, à Montréal, 1844-1849. *Archéologiques*, (35), 19–36. <https://doi.org/10.7202/1089839ar>

Résumé de l'article

La découverte de concentrations d'objets traditionnellement attribués à des ensembles domestiques dans les contextes reliés à l'occupation et à l'incendie de l'édifice abritant le Parlement à Montréal (1844-1849) a généré au fil des interventions plusieurs questions et réflexions quant aux activités qui s'y tenaient. La présente analyse est le résultat d'un examen minutieux de l'assemblage céramique d'un secteur précis du site, le corps central sud. De nouvelles interprétations indiquent que ces dépôts seraient associés à la présence d'une résidence dans l'étage inférieur du bâtiment. Cette dernière serait celle du messenger en chef de l'Assemblée législative, André Leroux dit Cardinal qui, selon plusieurs documents historiques, y aurait résidé avec sa famille entre 1844 et 1849. Ce constat incite à revoir certaines interprétations préliminaires quant à l'organisation spatiale de cet édifice et ses composantes matérielles. Certaines hypothèses sur l'assemblage domestique et son importance pour les stratégies de mobilité sociale sont également proposées.

Une occupation domestique au parlement de la province du Canada, à Montréal, 1844-1849

François Gignac et Hendrik Van Gijseghem

La découverte de concentrations d'objets traditionnellement attribués à des ensembles domestiques dans les contextes reliés à l'occupation et à l'incendie de l'édifice abritant le Parlement à Montréal (1844-1849) a généré au fil des interventions plusieurs questions et réflexions quant aux activités qui s'y tenaient. La présente analyse est le résultat d'un examen minutieux de l'assemblage céramique d'un secteur précis du site, le corps central sud. De nouvelles interprétations indiquent que ces dépôts seraient associés à la présence d'une résidence dans l'étage inférieur du bâtiment. Cette dernière serait celle du messenger en chef de l'Assemblée législative, André Leroux dit Cardinal qui, selon plusieurs documents historiques, y aurait résidé avec sa famille entre 1844 et 1849. Ce constat incite à revoir certaines interprétations préliminaires quant à l'organisation spatiale de cet édifice et ses composantes matérielles. Certaines hypothèses sur l'assemblage domestique et son importance pour les stratégies de mobilité sociale sont également proposées.

The discovery of concentrations of objects traditionally attributed to domestic assemblages in contexts related to the occupation of Montreal's Parliament House (1844-1849) and the fire that destroyed it has generated questions about the activities that took place there. The present study is the result of a careful examination of the ceramic assemblage from the south central portion of the site. New interpretations indicate that these deposits are associated with the presence of a residence on the bottom floor of the building. This residence appears to be that of the Parliament's chief messenger, André Leroux dit Cardinal who, according to several historical documents, resided in the Parliament House with his family between 1844 and 1849. This finding invites us to revisit certain preliminary interpretations regarding the building's internal organization and material components. We also propose hypotheses about the domestic assemblage and its role in strategies of social mobility.

LE SITE du marché Sainte-Anne et du parlement de la province du Canada (BjFj-4), à Montréal (ci-après: le parlement), fait l'objet d'études par Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, et par ses partenaires depuis plus d'une décennie. Des campagnes de fouilles et de mise en valeur ont été entreprises sur l'immense site entre 2010 et 2017, si bien qu'une proportion non négligeable de son emprise a été fouillée. L'aire ouverte rend possible un examen de ses contextes sur une très grande superficie pour un site urbain. Cet article aborde certaines régularités et irrégularités dans la composition des assemblages artefactuels et leurs processus de déposition. Cet examen permet certaines conclusions quant à l'occupation du bâtiment, principalement lors de son utilisation comme siège du Parlement de la province du Canada entre 1844 et 1849 (fig. 1).

CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Le marché Sainte-Anne a été construit entre 1832 et 1834 à même le lit de la Petite rivière, à l'emplacement où se trouve aujourd'hui la portion ouest de la place D'Youville à Montréal. La rivière était vue à l'époque comme une menace à l'hygiène publique et la décision fut prise de la canaliser en souterrain dans ce qui deviendra un égout collecteur. Le marché fut construit au-dessus de cette structure. Les fondations du bâtiment s'enfoncent de part et d'autre de l'égout dans l'ancien lit de la rivière jusqu'à une profondeur de près de 5 mètres sous la surface actuelle (fig. 2).

Conçu par les architectes John Wells et Francis Thompson, le marché Sainte-Anne fut le premier marché intérieur de Montréal. Le bâtiment de

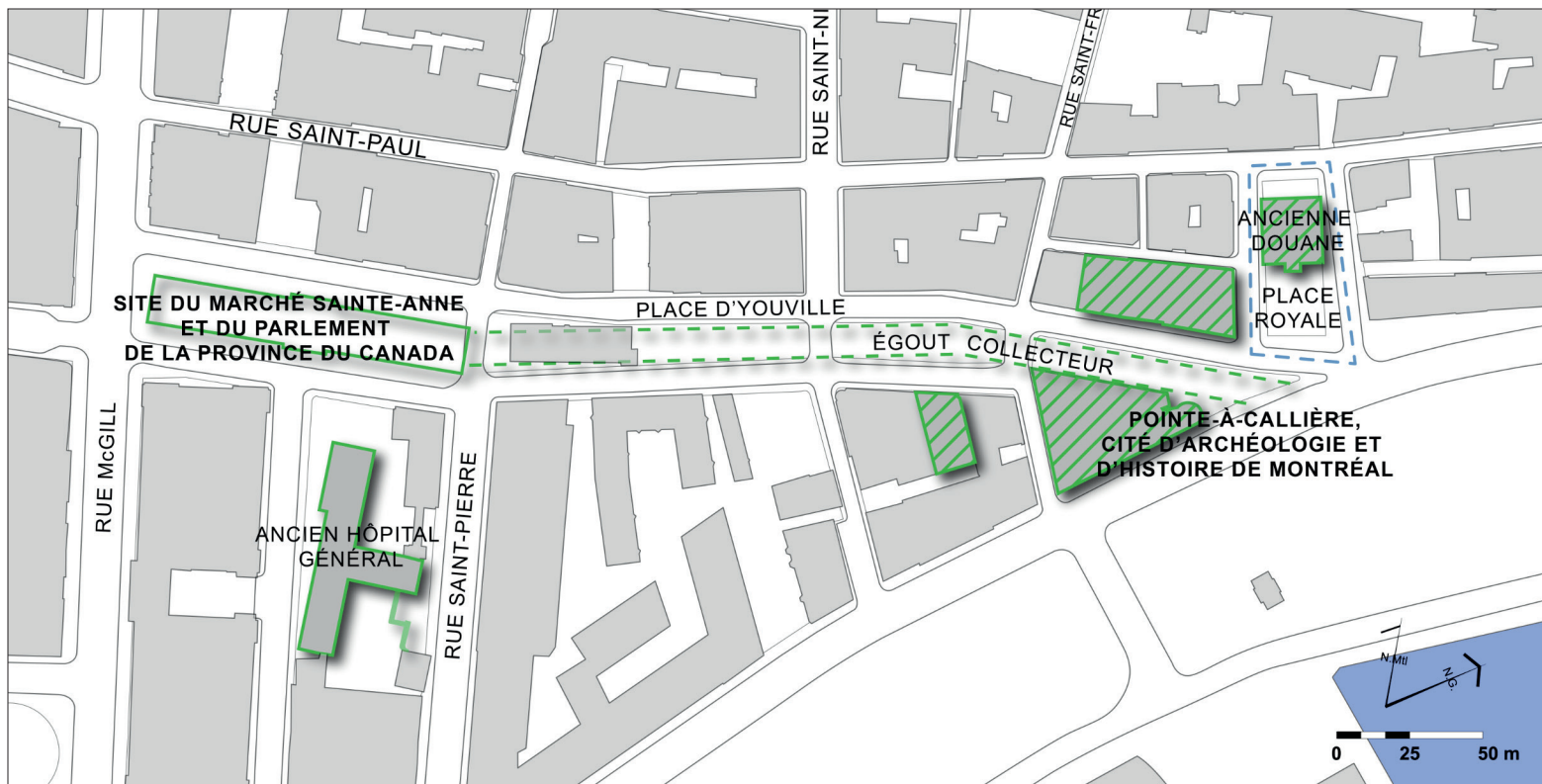


Figure 1. Localisation du site du marché Sainte-Anne et du parlement de la province du Canada (BjFj-4), dans le Vieux-Montréal.
(Illustration : François Gignac, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)



Figure 2. Le site lors des fouilles de 2013, vue vers l'est. (Photo : Alain Vandal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)

pierre de taille, à deux étages et de style néo-classique, était composé d'un corps central flanqué de deux ailes symétriques. Le rez-de-chaussée du marché était réservé à l'usage des bouchers, poissonniers et vendeurs de volailles, tandis que les caves, de part et d'autre de l'égout, étaient divisées en celliers accessibles depuis le niveau de la rue. L'étage de l'édifice était quant à lui loué à différentes organisations culturelles et politiques; son prestige et ses dimensions faisaient du marché Sainte-Anne le bâtiment civique le plus important de Montréal.

Lorsque le Parlement de la province du Canada fut relocalisé de Kingston à Montréal en 1844, le marché, avec les grandes salles qu'il possédait à l'étage, s'offrait comme un lieu adéquat pour recevoir les assemblées, les débats, les activités protocolaires et l'appareil bureaucratique. L'immeuble subit de considérables rénovations et la première session parlementaire s'y ouvrit en novembre 1844. Les cinq années suivantes furent le théâtre d'avancées graduelles, mais significatives, vers la démocratie et le passage d'un État colonial d'Ancien Régime à un État libéral moderne. Certaines décisions parlementaires provoquèrent toutefois la colère de la frange conservatrice de l'électorat montréalais, depuis quelque temps engagée dans

des actes de violence et de sédition. Des émeutiers prirent le parlement d'assaut le soir du 25 avril 1849 et l'immeuble fut complètement détruit par les flammes, ainsi que l'essentiel de ce qu'il contenait. Les décombres furent laissés à découvert pendant près de deux ans, et un nouveau marché fut construit sur les mêmes fondations en 1851, scellant plus ou moins en profondeur les dépôts archéologiques sous-jacents. Ce nouveau marché Sainte-Anne sera en opération jusqu'à sa démolition en 1901. Le lieu est resté vacant depuis et a été protégé par l'égout qui traversait le site, opérationnel jusqu'en 1989, puisqu'il s'agissait d'une composante essentielle dans la gestion des eaux usées de l'ouest de la ville. La présence de cet égout et la profondeur des dépôts archéologiques ont contribué à leur relative préservation.

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

Plusieurs campagnes de fouilles ont été menées sur le site de la place D'Youville ouest entre 2010 et 2017. À ce jour, environ 50 % du site a fait l'objet de fouilles exhaustives. En plus du dégagement en surface du vestige et de l'élaboration d'un relevé presque complet du bâtiment, des fouilles en

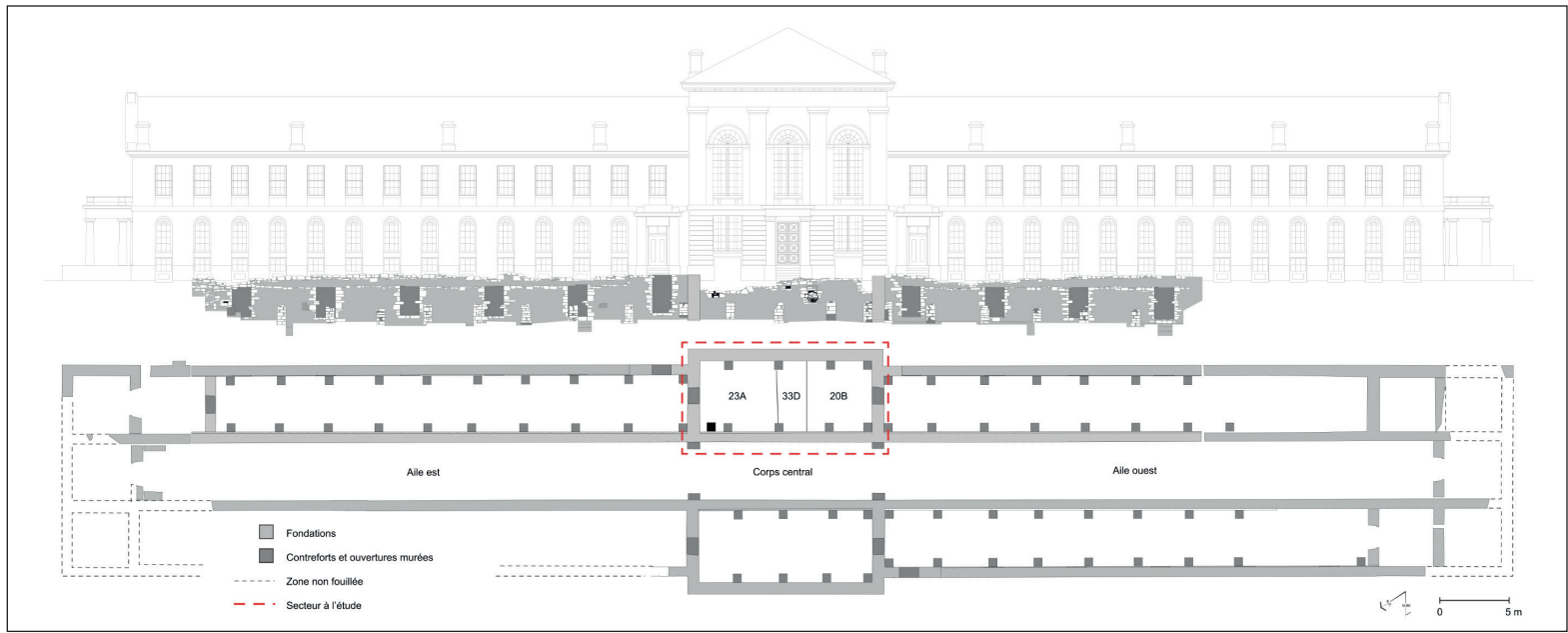


Figure 3. Reconstitution de l'élévation de la façade nord du marché Sainte-Anne avec l'emplacement des vestiges archéologiques qui ont été mis au jour. L'assemblage étudié provient de la portion sud du corps central (rectangle rouge).
(Illustration : François Gignac pour Ethnoscop inc., Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)

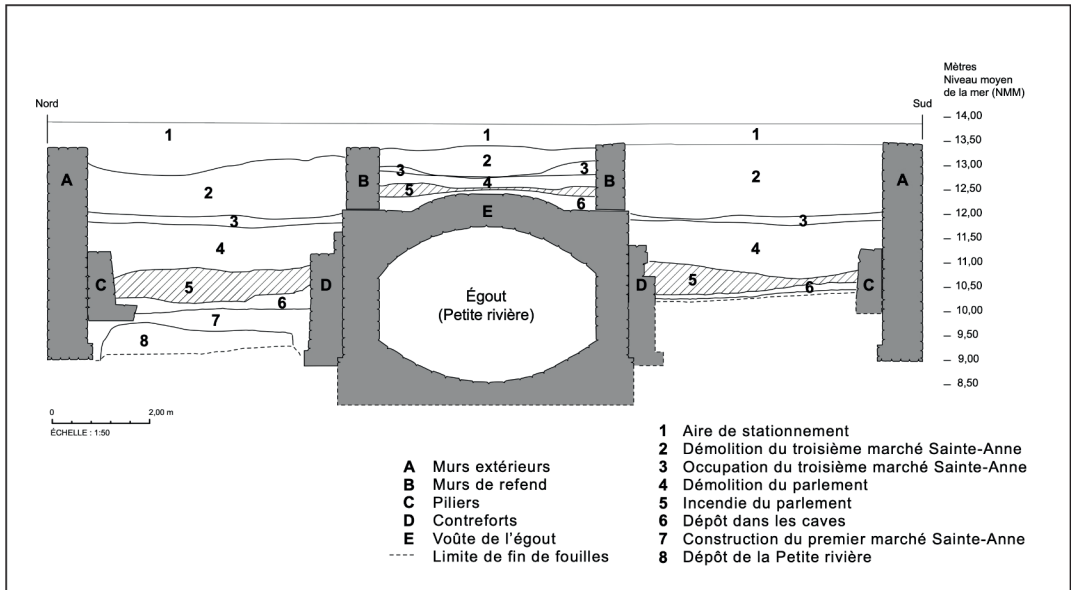


Figure 4. Croquis composite de la stratigraphie générale du site, au niveau du corps central de l'édifice.

(Illustration : François Gignac d'après Ethnoscop inc., Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)

profondeur ont été réalisées dans le corps central ainsi que dans les ailes est et ouest (fig. 3).

La nature et la structure des dépôts archéologiques sont remarquablement uniformes sur l'ensemble du site suivant un profil stratigraphique général, de part et d'autre du tracé est-ouest de l'égout collecteur. Le lit de la Petite rivière et les niveaux de construction du marché sont les plus profonds. Sur ceux-ci : les dépôts associés aux déchets du premier marché, des marchandises et écofacts vraisemblablement jetés sous le plancher des celliers dans les caves ou vides sanitaires sous-jacents, tout au long de l'occupation du marché et des celliers. Ces derniers bénéficiaient d'un accès direct depuis la rue et on y vendait une multitude de produits. En effet, la dispersion de ces éléments associés au premier marché porte à croire que des trappes dans les planchers des celliers permettaient aux occupants d'évacuer leurs déchets vers les caves, de part et d'autre de l'égout au niveau de l'ancien lit de rivière (ETHNOSCOF 2018; 2019) (fig. 4).

Au-dessus de ces niveaux se trouvent les débris de l'incendie de 1849. Ceux-ci sont restés plus ou moins intacts entre avril 1849 et novembre 1850. Des matériaux, du métal notamment, en ont vraisemblablement été extraits durant cet intervalle; aucune trace, par exemple, des 30 poêles de fonte qui chauffaient le parlement et ses bureaux.

Tableau 1. Corrélation entre lots et événements pour les sous-opérations 20B, 23A et 33D

Lots	Événements
20B14a	Démolition du parlement
20B15	Incendie du parlement
20B16	Dépôt dans les caves
20B17-18-19	Construction ou réaménagement
23A8	Démolition du parlement
23A13-14-21	Incendie du parlement
23A15	Interface
23A17-18-19-20-22-23-27	Dépôt dans les caves
23A24-25	Puisard en briques
23A28	Couche d'assainissement (chaux)
23A26-29-30-31	Construction ou réaménagement
33D1	Démolition du parlement
33D2-4-5-6-7-8	Incendie du parlement
33D9-10-13	Dépôt dans les caves
33D11	Couche d'assainissement (chaux)
33D14-15	Construction ou réaménagement

Une couche dépotoir a également été enregistrée au sommet de la couche d'incendie, témoin probable de ces quelques mois d'abandon, offrant aux citoyens un dépotoir à ciel ouvert où jeter leurs déchets. Quoi qu'il en soit, tous ces dépôts furent

subséquemment scellés sous le niveau de démolition du bâtiment. Sur celui-ci s'étendent les niveaux d'occupation et de démolition de ce que l'on a nommé le troisième marché Sainte-Anne (le deuxième, contemporain du parlement, était une halle de bois située plus à l'est). Le **tableau 1** récapitule les principaux événements et les lots associés dans le corps central sud.

La distinction entre les niveaux associés à l'édifice du parlement et à ceux du premier marché n'était pas toujours limpide en cours de fouille, particulièrement à leur interface. Dans certains cas, leur relation stratigraphique était claire. Dans d'autres, la distinction a dû être effectuée sur la base du degré d'altération par la chaleur subie par les objets lors de l'incendie de 1849 (ETHNOSCOF 2019). En effet, une très grande proportion des artefacts du parlement était fortement altérée, bien que certains des fragments d'objets abimés eussent vraisemblablement échappé à une chaleur intense. Les dépôts du premier marché, bien à l'abri dans les caves humides, n'ont visiblement pas subi d'altération. Rien, en outre, n'indiquait que les déchets du parlement avaient subi un traitement comparable de rejet dans les caves sous les celliers. Cette méthode de discrimination des niveaux était donc rapide et raisonnablement précise. Il était ainsi possible de déterminer quels objets avaient été rejetés lors de l'occupation du marché et lesquels avaient été abandonnés lors de l'évacuation rapide occasionnée par l'incendie.

Or, cette tendance est absente dans un secteur bien précis du site : la portion du corps central qui se trouve au sud de l'égout, ainsi qu'au moins un des celliers voisins à l'est. Le corps central sud est composé des sous-opérations 20B (2011), 23A (2013) et 33D (2017) (voir ETHNOSCOF 2012; 2013; 2014; 2018). Ces sous-opérations sont toutes trois comprises à l'intérieur d'un même espace délimité au nord par l'égout, au sud par le mur de fondation de l'édifice, et à l'est et l'ouest par les murs de refend du corps central.

Ainsi, lorsque des tendances se dégagent de l'ensemble d'un site aussi énorme, et dont la fonction première n'était pas celle de résidence, on remarque d'emblée toute anomalie significative à ces tendances. Un nombre d'anomalies provenant du sud du corps central le positionnent comme unique dans son processus de dépôt en comparaison avec le reste du site. Certaines interprétations initiales ont dû être reconsidérées. La convergence de ces observations rassemblées ici n'a pu être atteinte qu'avec un certain recul et après

une analyse fine des corpus matériels et de leur provenance, ce qui n'était pas nécessairement perceptible au moment des fouilles, bien que certains éléments et questionnements aient été très tôt soulignés dans les rapports d'intervention (ETHNOSCOF 2012; 2014). La présence dans cet assemblage de nombreux objets à connotation personnelle ou domestique motive cette révision des hypothèses précédentes et suggère plutôt la présence d'une maisonnée dans cette partie du bâtiment.

L'assemblage céramique provenant du corps central sud, a, dès les premières années de fouilles, suscité des interrogations et a hypothétiquement été identifié comme provenant du restaurant du Parlement. Les nombreuses pièces de céramiques appartiendraient aux différents services de vaisselle à l'usage des parlementaires et de leurs invités. Si cette hypothèse est appuyée en partie par la mention historique d'un « *refreshment room* » à la disposition des parlementaires (BOSWORTH 1848, 15), les recherches menées ultérieurement suggèrent que ces espaces prennent la forme d'un bar où l'on sert café, thé, ainsi que du *brandy & water* (p. ex. MONTREAL GAZETTE 1849).

L'IDENTIFICATION ARCHÉOLOGIQUE DE LA MAISONNÉE

La littérature archéologique concernant la maisonnée comme unité d'analyse, si elle trouve sa source dans des travaux fondateurs de la discipline (MORGAN 1881; FLANNERY 1976), s'est développée considérablement à partir des années 1980 (WILK & RATHJE 1982; STEADMAN 2015). La maisonnée archéologique est décrite comme un groupe de personnes cohabitant et collaborant dans des activités domestiques, les relations entre ces personnes, et leurs possessions, incluant l'espace qu'ils occupent. Cet arrangement est fondé sur la coopération et la mise en commun des ressources, ainsi que sur une identité partagée qui peut être ou non basée sur des liens familiaux. Les activités domestiques sont largement définies comme axées sur la production, consommation, et reproduction, incluant la reproduction biologique et sociale. La maisonnée est décrite comme une institution humaine si généralisée, quoique diversifiée dans ses formes et fonctions, qu'elle peut être considérée comme universelle et une forme fondamentale d'organisation sociale et d'interaction entre les humains et avec leur milieu. La maisonnée

est en outre considérée comme l'unité minimale de socialisation, d'expression d'identité et de mobilité sociale (BLANTON 1994).

Du côté de l'archéologie historique nord-américaine, surtout en l'absence de documents (recensements, titres de propriété, baux, etc.), la maisonnée archéologique se définit par une structure d'habitation et des dépôts primaires et secondaires faisant le récit, en tout ou en partie, selon le contexte, de l'éventail des activités reliées à une occupation domestique : préparation, cuisson et consommation de nourriture, entreposage, soins du corps et hygiène, excrétion, culte, loisirs, intimité et vie privée (BLANTON 1994; ALLISON 1999; FOGLE *et al.* 2015).

MÉTHODOLOGIE

La présente analyse porte ici sur l'assemblage céramique provenant du corps central sud du bâtiment. Cette zone du site est significative, car 100 % de l'espace ceint par le corps central sud et les celliers adjacents a été fouillé au cours des différentes campagnes. Il peut en conséquence receler un assemblage artefactuel dans son entièreté, incluant des objets jetés aux déchets ainsi que ceux abandonnés aux flammes de l'incendie. Ce contexte rend cette collection particulièrement intéressante.

Depuis 2017, un important travail de restauration, de remise en objets et de réanalyse de l'inventaire, des contextes et du degré d'altération a permis de parfaire notre compréhension qualitative et quantitative de cette collection et de la dispersion individuelle des fragments d'objets distincts. Ce travail a en outre ajouté plus de 200 objets à l'assemblage catalogué. Il a ainsi été possible de déterminer que dans le sud du corps central, les objets non brûlés provenant du fond des caves et les objets brûlés lors de l'incendie faisaient partie des mêmes ensembles. Cette observation contraste avec ce que l'on trouve dans le reste du bâtiment, où les objets non brûlés extraits du fond des caves correspondent à des déchets associés au marché et sont clairement distincts du matériel brûlé dégagé des décombres du parlement.

Il a été relativement simple de faire le décompte du nombre d'objets par contexte, après remontage, puisque ces objets étaient en général complets ou reconstituables. Toutefois, plusieurs fragments jointifs ont été recueillis dans des lots distincts. L'attribution d'une provenance pour

chaque objet a donc été établie à partir de la provenance de la majorité de ses tessons, ce qui n'a pas généré d'ambiguïté dans la très grande majorité des cas. La restauration et mise en objet ont également permis une meilleure classification et attribution de fonction à la collection, en plus de permettre un décompte de son contenu en se basant sur le nombre d'objets plutôt que sur le nombre de tessons.

L'ASSEMBLAGE MATÉRIEL DU CORPS CENTRAL SUD

Le mobilier céramique caractéristique des niveaux associés au marché Sainte-Anne (non brûlés, situés dans les niveaux inférieurs) et de ceux associés à l'incendie de l'édifice du parlement (brûlés, situés dans les niveaux supérieurs) est au cœur de la relecture des contextes issus de cet espace du bâtiment. Il apparaît, à cet endroit, qu'une partie des niveaux que l'on associe avec certitude au premier marché a fait l'objet d'un nettoyage (ETHNOSCOPE 2014, 22; 2019) (voir fig. 4 et tableau 1). Les objets y sont incomplets, très fragmentés et peu nombreux lorsqu'on compare ces dépôts à ceux, analogues, dans le reste du bâtiment. Ceci contraste avec les autres dépôts du premier marché, dans lesquels les objets sont abondants et généralement complets parce que jetés intégralement, sans doute après s'être brisés. À l'inverse, les objets associés au premier marché dans le sud du corps central sont représentés par des fragments non jointifs (et non des objets complets) de types qu'on ne retrouve pas dans la couche d'incendie du parlement; parmi ceux-ci, des fragments de terre cuite fine à décor *flow blue* ou encore de terre cuite fine rouge. Ces fragments auraient été laissés sur place lors d'un nettoyage hâtif de la cave en prévision de l'arrivée du Parlement.

Cela dit, dans cette couche-dépotier, la majorité des objets composés de fragments jointifs non brûlés (conséquemment enregistrés comme venant du premier marché) s'avèrent être des objets complets faisant partie des mêmes ensembles de vaisselle que ceux, rigoureusement brûlés, enregistrés comme appartenant au mobilier du parlement. Il est évidemment possible que l'on ait vendu au marché les mêmes ensembles de table que ceux subséquemment utilisés au parlement. L'examen de ces assemblages ne milite toutefois pas en faveur de cette interprétation.



Figure 5. Assiettes à pain en terre cuite fine blanche à décor imprimé et cartouche « Japanese » (BjFj-4-599, 2101, 2102, 2103). (Photo: René Bouchard, Collection Ville de Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)



Figure 6. Quelques pièces à usage spécifique provenant de l'ensemble « Japanese »: un plat à sauce (BjFj-4-228, 1613, 1627), un légumier (BjFj-4-231, 233, 843) et un comptoir (plat à fruit) (BjFj-4-840). (Photo: René Bouchard, Collection Ville de Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)



Figure 7. Quelques pièces du service en porcelaine fine de type « Bone China » (BjFj-4-453, 454, 455 ; BjFj-4-2064, 2085, 2129). (Photo : René Bouchard, Collection Ville de Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)

Dans la vaisselle de table, deux ensembles se démarquent notamment du lot. Le premier est un service en terre cuite fine blanche à décor imprimé portant l'inscription « Japanese » et comprenant au minimum 85 pièces et 18 formes distinctes (fig. 5). Vingt-huit de ces objets étaient non brûlés et 19 proviennent des lots 23A20 à 23A27. Ils avaient été enregistrés à l'origine comme appartenant aux dépôts du premier marché. Les neuf autres proviennent de lots perturbés ou dont l'interprétation est ambiguë. Le motif et le cartouche « Japanese » présent au dos des pièces sont inédits ; il ne s'agit donc pas d'un service très répandu, et ce, malgré la grande popularité des motifs exotiques entre 1820 et 1842 (ETHNOSCOPE 2019, 33). En dépit de son grand nombre de pièces, le service semble incomplet. Par exemple, il comporte un nombre inégal de pièces, dont 36 assiettes, 6 assiettes creuses, 8 assiettes à dessert et 11 assiettes à pain. Font également partie de l'assemblage deux légumes carrés, mais aucun couvercle ne leur est associé. On dénombre enfin un légumier de forme ovale, mais deux couvercles sont associés à cette forme. L'examen du décor imprimé, dont le raccord des motifs est souvent imprécis et aux détails parfois flous, laisse croire qu'il s'agirait d'un service de seconde qualité (Paul-Gaston L'Anglais, comm. pers. novembre 2021) (fig. 6).

Le deuxième ensemble est un service à déjeuner en porcelaine fine de type « Bone China » qui comprend au minimum 83 pièces et 16 formes distinctes (fig. 7). Six de ces pièces sont non brûlées, provenant des lots 23A20 et 23A27, enregistrés à l'origine comme déchets du premier marché. Le reste des pièces, brûlées, sont issues du lot 20B15. Il s'agit de pièces qui, à première vue, proviennent d'un même ensemble. Un examen attentif des formes indique toutefois qu'il s'agit plutôt d'un amalgame opportuniste de pièces stylistiquement apparentées, ornées d'un filet doré, mais qui proviennent d'au moins trois, et possiblement jusqu'à six services distincts (Paul-Gaston L'Anglais, comm. pers. novembre 2021). Tout comme pour le service « Japanese », il comporte un grand nombre de pièces. Or, il est incomplet et tous ses fragments ont été récoltés dans le corps central sud.

Parmi l'assemblage de vaisselle de table comportant certaines pièces brûlées et d'autres qui ne le sont pas (ces dernières, largement enregistrées comme faisant partie du premier marché), des pièces de « spongeware », dont un service à thé miniature à décor « peafowl », considéré dans la littérature comme un service-jouet (DEIKE & DEIKE 2005), ainsi que des pièces à décor « Willow », « shell edge », « mocha », et quelques tasses à décor polychrome (ETHNOSCOPE 2019).



Figure 8. Quelques pièces d'un ensemble d'hygiène en terre cuite fine blanche à décor imprimé (BjFj-4-440, 441, 433) dont une boîte à brosse à dents, une cuvette et une boîte à éponge, dont la technique décorative serait postérieure à 1840 (ETHNOSCOPIE 2019, 43). (Photo : René Bouchard, Collection Ville de Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)



Figure 9. Plat de service en terre cuite fine blanche à décor imprimé de style « Japanese » dont un morceau a échappé aux flammes (BjFj-4-2114). (Photo : Paul Litherland, Collection Ville de Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)

Un assemblage domestique comporte également de la céramique utilitaire et c'est le cas ici, suivant le *pattern* décrit jusqu'ici quant au niveau d'altération par la chaleur : quelques jarres en terre cuite grossière (n = 2), des cruches (n = 2), différents types de bouteilles : bières (n = 2), eau minérale (n = 1), cirage (n = 3) et encre (n = 2). Des pots à conserve (n = 4), quelques pièces de vaisselle de cuisson en terre cuite fine jaune (n = 5) et au moins une terrine se retrouvent également parmi l'assemblage.

Du côté de l'hygiène (**fig. 8**), on retrouve dans l'assemblage plusieurs cuvettes (n = 7), brocs (n = 7), pots de chambre (n = 5), boîtes à brosse à dents (n = 4), boîtes à savonnette ou à éponge (n = 5), pots à pommade ou dentifrice (n = 3), ainsi que quelques brosses à dents. Mis ensemble, il devient difficile de prétendre que tous ces éléments ne représentent pas une occupation domestique.

Toutes les pièces n'ont pas été soumises aux mêmes agents d'altération. Plusieurs facteurs liés au processus d'incendie l'expliquent : la position originale des pièces dans l'espace, le moment où elles se sont brisées par rapport à la propagation des flammes et de la fumée, et le moment où elles se sont retrouvées au fond des caves. Notons à cet effet que lorsqu'un objet présente des traces d'altération par le feu, il est presque toujours brûlé à plus de 50 % (voir par exemple **fig. 9**). Si certains fragments ont échappé à la chaleur, ils sont en minorité. À l'inverse, lorsqu'un objet n'a pas subi d'altération (c'est-à-dire lorsqu'il n'est pas brûlé), aucun de ses fragments ne présente de traces de chaleur. En d'autres termes, les objets sont soit majoritairement brûlés, ou ne le sont pas du tout.

Près de 85 % des objets brûlés proviennent de la partie ouest, soit des sous-opérations 20B et 33D. Parmi les objets brûlés, 15 % seulement ont été mis au jour dans la sous-opération 23A. À l'inverse, les objets non brûlés proviennent majoritairement de l'est, à hauteur de 65 % pour la sous-opération 23A contre 35 % dans le cas des sous-opérations 20B et 33D. Ceci porte à croire que la salle à manger, victime des flammes, a pu se trouver dans la partie ouest du cellier, alors que la trappe utilisée pour l'évacuation des ordures pendant l'occupation était celle de la pièce adjacente, du côté est (**fig. 10**).

Il faut aussi noter que ces assemblages ne se sont pas dispersés comme on pourrait s'y attendre s'ils étaient tombés des étages plutôt que d'avoir déjà été à même l'enceinte formée par les murs de

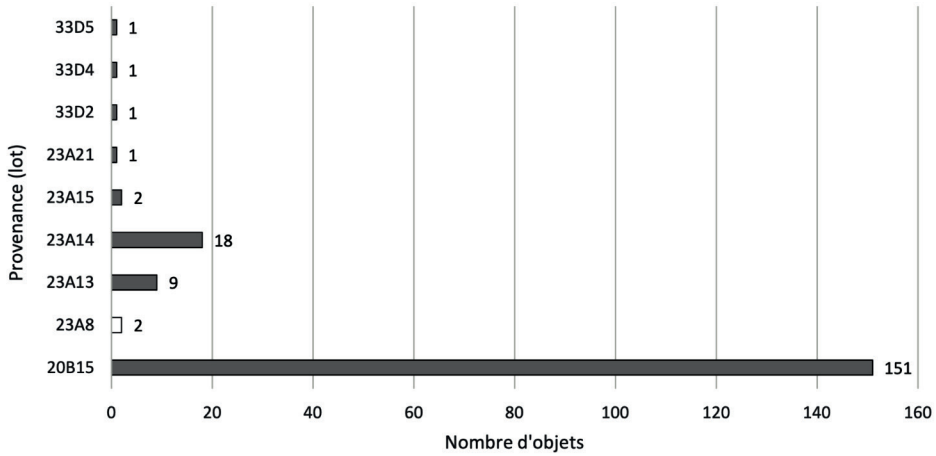
fondations et de refend. Chacun des 1935 fragments qui composent les objets catalogués issus des ensembles « Japanese » et « Bone China » ont été récoltés dans cette enceinte. Ceci porte à croire qu'au moment de l'incendie, ils se trouvaient déjà dans l'aire délimitée par les fondations de ce secteur du bâtiment plutôt qu'aux étages. Si tel eût été le cas, on se serait attendu à une dispersion plus conséquente vers les celliers adjacents, l'extrados du collecteur ou le corps central nord. Étant déjà positionnés en deçà du sommet des murs de fondation, ils y furent confinés lors de l'effondrement du bâtiment.

La répartition des objets brûlés et non brûlés indique donc que, durant l'occupation du parlement entre 1844 et 1849, certains objets ont été jetés dans les caves par ses occupants, probablement à la suite d'un bris. Dans le cas du service « Japanese », cela suggère qu'au moins 19 objets sur 85 auraient été brisés dans cet intervalle de cinq ans. Si cela peut sembler curieux, les circonstances ayant mené à une telle perte sont nébuleuses. Ils ont pu être brisés lors du déménagement des occupants vers le parlement ou lors de quelque autre malencontreuse circonstance. Chose certaine, une inondation rapportée en 1848 (*LA MINERVE* 1848) a dû causer des dommages aux celliers et assurément à leur contenu. On y précise que l'étage inférieur du parlement a alors été inondé. Il y a lieu de s'interroger sur les conséquences d'une telle inondation sur l'intégrité d'un vaisselier ou d'une autre structure d'entreposage de vaisselle.

Des observations anecdotiques fournissent d'autres indices révélateurs. Par exemple, un beurrier a été complètement calciné lors de l'incendie (il provient, sans grande surprise, de la couche d'incendie, lot 20B15). Son couvercle, cependant, a été entièrement épargné de toute altération et n'a, de toute évidence, jamais été soumis à la chaleur de l'incendie (il provient du lot 23A27, associé au premier marché, à l'angle sud-est de la pièce, diamétralement opposé au beurrier lui-même). Leurs processus de rejet et dépôt respectifs ne pourraient être plus distincts. L'hypothèse selon laquelle, entre 1844 et le 25 avril 1849, le couvercle, composé de six fragments, a été brisé et rejeté dans les caves alors que le beurrier lui-même a été conservé, peut-être destiné à une autre utilisation, est ici privilégiée (**fig. 11**).

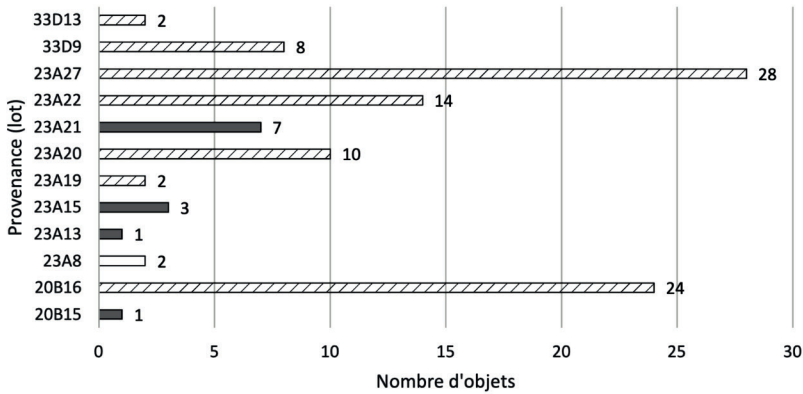
Un dernier élément anecdotique renforce l'hypothèse qu'une famille avait sa demeure dans les celliers du sud du corps central : un bénitier de

Provenance des objets brûlés*



* L'association d'un objet à un lot a été effectuée en fonction de la provenance de la majorité des fragments composant ce même objet. Aucun objet n'a été compté plus d'une fois.

Provenance des objets non brûlés*



LÉGENDE

- Démolition du Parlement
- Incendie du Parlement
- Dépôt dans les caves

Figure 10. Provenance des objets brûlés et non brûlés.

chevet en porcelaine fine, faiblement altéré par le feu, mais ayant néanmoins été soumis à la chaleur et la fumée. Ce type d'objet, marque très personnelle de dévotion, était régulièrement accroché près du lit dans les familles catholiques ou anglicanes. Le croyant gardait ainsi une petite quantité d'eau bénite pour son onction quotidienne. Cette pratique n'existe pas dans les confessions protestantes, qui y voient un rapprochement avec des pratiques magiques et archaïques (CARROLL 1981). La présence de ce bénitier dans le parlement n'a que peu de sens à moins qu'il ne provienne d'une résidence privée (fig. 12).

CORPS CENTRAL SUD : UNE GRADUELLE ACCUMULATION D'ANOMALIES

Déjà au moment des fouilles de 2011, l'abondance et la diversité du matériel impressionnaient dans l'épais niveau d'incendie de la sous-opération 20B. Ce constat s'est d'autant plus avéré après que des fouilles étendues dans les autres parties du bâtiment aient livré un assemblage riche, mais comparativement moins abondant que dans le corps central. Surtout que ce dernier est de nature différente, moins diversifiée dans ses formes, fonctions et matériaux. Notons que la section nord du corps central a également livré un assemblage d'une abondance peu commune. Or, la majeure partie est associée à des contextes liés au premier marché et aux activités de restauration qui avaient lieu dans ces celliers.

Lors des fouilles, il a été remarqué que le segment sud du corps central avait reçu une attention particulière lors de la conversion du marché en parlement, dont d'autres secteurs n'ont pas bénéficié. En effet, dans une partie de la sous-opération 23A et dans le cellier adjacent (21A et 32M), la couche associée au premier marché Sainte-Anne contenait un niveau de bois interprété comme une surface de travail aménagée lors de la conversion du bâtiment. Le sol associé y était recouvert d'une considérable quantité de chaux. L'hypothèse d'un assainissement des caves en vue de la conversion de l'édifice avait alors été émise, incluant un nettoyage du dépotoir associé au marché (ETHNOSCOPI 2014, 26). En revanche, et contrairement à ce qui a été observé depuis dans les autres aires de fouilles, le dépotoir du marché, ayant place dans les caves sous les celliers, n'avait fait l'objet d'aucun nettoyage.



Figure 11. Beurrier en terre cuite fine de type « Pearlware » (BjFj-4-457, 1620) altéré par la chaleur (20B15) et son couvercle, rejeté dans les caves (23A27). (Photo: René Bouchard, Collection Ville de Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)



Figure 12. Bénitier en porcelaine fine, objet personnel pouvant être associé à l'occupation domestique du corps central sud (BjFj-4-439). (Photo: Paul Litherland, Collection Ville de Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)

Cette conversion du marché en parlement a aussi donné lieu à l'excavation et la construction d'un puisard en briques se déversant directement dans l'égout central par une nouvelle ouverture pratiquée dans celui-ci. Lors des fouilles de 2013, la fonction de cet aménagement était inconnue, mais elle fut associée chronologiquement à l'occupation du parlement (ETHNOSCOF 2014, 26). Certaines contradictions ont émergé depuis, car des niveaux de dépotoirs enregistrés comme étant associés au premier marché (le matériel qui s'y trouvait étant non brûlé) le recouvraient en partie, et ces dépôts semblaient conséquemment postérieurs (ETHNOSCOF 2019, 75), rendant la datation relative du puisard ainsi que celle de la couche associée au marché incertaines. Cette nouvelle analyse de l'assemblage démontre qu'une grande partie de la couche d'objets non brûlés enregistrée comme dépotoir du marché est en fait composée de déchets accumulés pendant l'occupation du parlement. Ceux-ci furent jetés aux caves avant l'incendie, formant un dépôt qui, archéologiquement parlant, est identique aux dépôts du marché. Conséquemment, il est juste (comme il l'était en 2013) de conclure que le puisard a été construit dans le contexte de la conversion du marché en parlement.

En 2011, les résultats des analyses archéobotaniques réalisées par la firme GAÏA soulevaient la question de la présence, dans ce secteur, de grains d'avoine qui avaient débuté une germination, vraisemblablement interrompue par l'incendie. Cette observation permet de croire que ces grains ne peuvent pas être associés à l'occupation du premier marché. En outre, cette présence ne cadrerait aucunement avec le profil archéobotanique du reste du bâtiment. Le rapport de GAÏA soulignait l'incertitude dans le cas du lot 23A22 « dont l'interprétation est ambiguë (associé au premier marché ou à l'épisode de l'occupation de la cave du parlement) » (GAÏA 2013, 37). Les fouilles de 2013 ont d'ailleurs permis de confirmer la singularité de ce secteur en livrant une quantité de déchets domestiques et des restes de matières fécales (GAÏA 2013, 67). Ces dépôts sont curieux alors que le parlement avait été nouvellement doté de 15 toilettes dernier cri au rez-de-chaussée, connectées directement à l'égout (ETHNOSCOF 2014; 2018; POINTE-À-CALLIÈRE 2021, 159).

ANDRÉ LEROUX DIT CARDINAL ET SA FAMILLE

Plusieurs documents de l'époque, dont l'annuaire Lovell, indiquent que le messenger en chef de l'Assemblée législative, André Leroux dit Cardinal, résidait dans le bâtiment avec Françoise, son épouse, sa fille Virginie et un domestique (voir ROY 2017). Ils y auraient habité en permanence et assuré la maintenance du bâtiment tout au long de l'année même lorsqu'il n'y avait pas de session. Afin que les allées et venues d'une famille ne fassent obstacle aux activités des parlementaires et des fonctionnaires, il est légitime de supposer que cette famille devait loger dans un espace possédant un accès direct à l'extérieur. C'est exactement ce qu'offrent les spacieux celliers du corps central, sorte de demi-sous-sols dotés d'un accès direct à la rue.

Le salaire de Cardinal, entre 1846 et 1851, est de 150 livres. Cette rétribution le positionne dans une classe socio-économique en apparence modeste (BÉDARD 1985, 24). Il logeait probablement gratuitement au parlement, diminuant ainsi considérablement ses dépenses. À partir de 1851, les salaires des employés du gouvernement seront divisés en sept classes. Le salaire de Cardinal le place dans le sixième échelon (BÉDARD 1985, 25). Par comparaison, les membres de la première classe recevaient entre 600 et 750 livres annuellement, alors que ceux de la septième touchaient un salaire de 125 livres, tout juste inférieur à celui de Cardinal.

Les sources historiques indiquent que trente-six employés du Parlement ont perdu des effets personnels lors de l'incendie. Ils ont collectivement assemblé une réclamation pour ces pertes. Or, les pertes réclamées par Cardinal forment près de la moitié de la somme totale de la réclamation, ce qui montre clairement que tous ses avoirs y sont passés. Dans une lettre transmise à l'Orateur de l'Assemblée, il souligne avoir tout perdu et être à la rue. Il évoque la détresse dont lui et sa famille souffrent depuis le drame (GIBBS 1977, 2496). Les possessions de Cardinal en 1849 étaient assurées pour 200 livres, soit 133 % de son salaire annuel, ce qui est considérable. Les débats de l'Assemblée soulèvent d'ailleurs l'incongruité entre la valeur assurée de ses possessions et sa réclamation pour pertes de 323 livres (GIBBS 1978, 1217).

Cardinal était un singulier bonhomme. Dans son ouvrage de 1892 intitulé *Originaux et détraqués*, Louis Fréchette en parle comme « [d'] un

petit homme vif, allègre, grisonnant, un peu chauve, toujours découvert, attentif, d'une politesse exquise, l'air d'un homme qui [au Parlement] fait les honneurs de chez soi» (FRÉCHETTE 1892, 220), ainsi que «presque un monument [...], un rouage de la Constitution [qui] n'avait autour de lui que des amis» (FRÉCHETTE 1892, 221, 232). En outre, il était bien connu pour la langue tarabiscotée et inutilement affectée qu'il utilisait, en apparence candidement. À un visiteur s'enquérant de la présence du greffier: «Monsieur, procédez tout droit devant vous, puis courbaturez à gauche, et frappez à la porte proxime. Monsieur le greffier siège en ce moment dans ses indépendances privées» (FRÉCHETTE 1892, 220).

Compte tenu de son modeste salaire, contrastant avec sa position sociale enviable et ses relations privilégiées avec des individus aux plus hauts rangs de la société, se pourrait-il que Cardinal ait éprouvé une certaine préoccupation avec l'apparence de distinction? On pourrait expliquer ainsi le service «Japanese», aux pièces nombreuses, mais au caractère incomplet. Il aurait pu s'agir d'un ensemble de seconde-main, possiblement acquis de l'une de ses connaissances privilégiées. Au même titre, notons l'ensemble «Bone China», assemblé vraisemblablement de manière opportuniste de pièces provenant de plusieurs services. Il est possible ici d'émettre l'hypothèse que Cardinal ait pu sentir que son rang dépassait sa prospérité et s'entourer, d'une manière ou d'une autre, d'éléments de mobilier qui dénotent une certaine aisance sans avoir, ou sans le pouvoir, à se porter acquéreur d'ensembles neufs et complets. La vaisselle de table et les rituels alimentaires l'entourant consistent en de puissants indicateurs de distinction et un signal de rang social, particulièrement dans la multiplication d'objets à usage spécifique (CROMWELL 2006; WALKER 2008). Comme le décrit Fréchette: «... Cardinal sentait-il son importance, et ne se faisait-il point illusion sur le rôle prédominant qu'il jouait... il s'était, petit à petit, persuadé que le parlement lui appartenait» (FRÉCHETTE 1892, 221), «considérait les députés comme ses commensaux» (FRÉCHETTE 1892, 222) et «faisait des efforts pour bien parler» mais que «ses tentatives d'atteindre au beau langage n'étaient pas toujours couronnées du plus brillant succès» (FRÉCHETTE 1892, 230). En somme, en matière de linguistique, ses aspirations surpassaient ses habiletés. En était-il de même pour l'expression de son rang social?

Son accès privilégié à la bourgeoisie locale et nationale, et son caractère affable et sympathique, ont pu offrir à Cardinal les occasions d'acquérir des services d'une certaine distinction, incomplets, mais néanmoins désirables. En y incorporant plusieurs pièces à usage spécifique, Cardinal s'assure que son statut socioéconomique apparaisse davantage cohérent avec son rang social pour quiconque visitait son humble mais prestigieux logis, à même le cœur du gouvernement de la colonie. C'est une hypothèse audacieuse, mais qui n'est pas incohérente avec ce que l'on connaît du personnage au langage improbable et, dorénavant, ce que l'on sait des possessions qu'il a perdues dans l'incendie de 1849 et pour lesquelles il a réclamé 323 livres. Comme Cardinal le soutenait, et tel que Fréchette le rapporte: «Quand je me suis établi, je n'étais pas riche; j'ai fait un mariage d'inclinaison» (FRÉCHETTE 1892, 224), reflétant une conscience et une préoccupation de sa classe socioéconomique. On peut conséquemment penser que des efforts délibérés dans l'intégration des arts de la table ont fait partie de ses stratégies d'ascension socioéconomique (voir WALKER 2008 pour un argument similaire). Bien que l'on sache peu de chose à propos de son épouse Française, elle a sans doute fait partie de cette prise de décision qui touche avant tout la sphère domestique et les rituels commensaux.

Le site du marché Sainte-Anne et de l'édifice du parlement de la province du Canada (BjFj-4) à Montréal est un site archéologique unique à bien des égards. Sa dimension et le caractère plus ou moins intact des vestiges de ses différentes occupations permettent des niveaux d'analyse et de compréhension inhabituels en archéologie historique en milieu urbain. Entre autres, ils rendent possible un examen des propriétés spatiales des dépôts archéologiques sur une très grande échelle permettant une approche comparative entre les différents secteurs du bâtiment. C'est un tel examen qui a généré l'exploration de ce qui apparaissait être une concentration inhabituelle d'objets domestiques de part et d'autre de l'interface stratigraphique marché-parlement. Très tôt dans le processus, on a cherché à expliquer pourquoi, en-dessous et au-dessus de cette interface, un grand nombre de tessons étaient jointifs et formaient des ensembles cohérents, phénomène qui n'était pas observé dans les autres espaces du bâtiment.

Cela dit, il existe ailleurs dans le bâtiment trois faibles concentrations supplémentaires de matériel

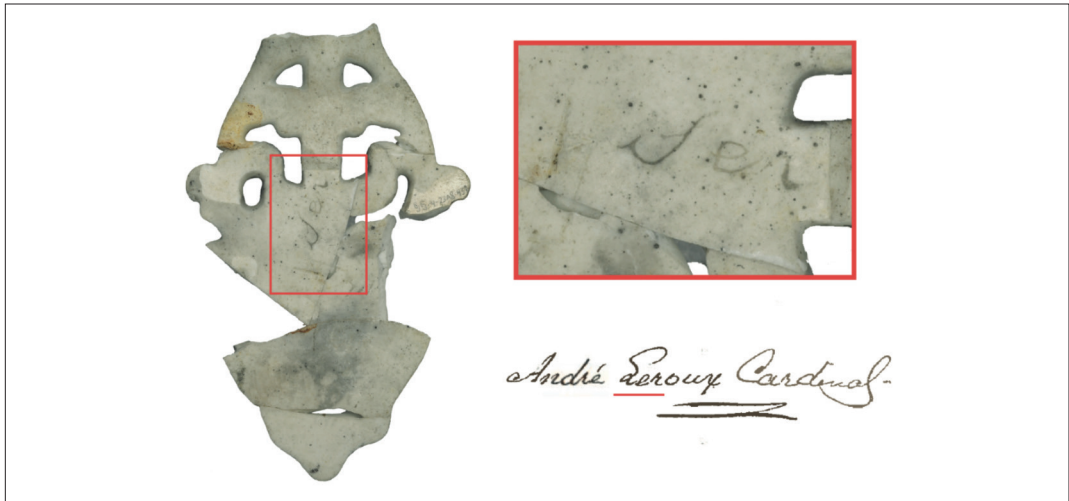


Figure 13. Bénitier en porcelaine fine (BJFJ-4-439), endos de l'objet avec inscription et la signature d'André Leroux dit Cardinal tirée de sa déposition (BANQ 06M_TL19S1S51D108_124). (Photo : Paul Litherland, Collection Ville de Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)

domestique, comme des pots de chambre, des pots à conserve, des bouteilles de grès, et plats à cuisson, mais dans un tout autre ordre de grandeur que ce que l'on retrouve dans le segment sud du corps central. Il pourrait aussi s'agir d'une autre forme (ou d'un autre degré) d'occupation domestique. Il est possible d'envisager que d'autres individus, employés surnuméraires ou membres du Parlement moins fortunés, aient aussi résidé temporairement au parlement pendant les sessions de trois mois. Ce postulat demeure hypothétique, mais trouve appui dans l'annuaire Lovell qui liste, entre 1845 et 1849, les noms de trois individus ayant eu pour adresse le *Parliament House*. Ces occupations semblent toutefois avoir été temporaires puisqu'aucun des noms cités ne réapparaît dans l'annuaire de manière récurrente ou lors d'années consécutives.

Comme la seule famille que l'on sait avoir habité le parlement est celle de Cardinal, et qu'il y eût sa résidence principale toute l'année, il est raisonnable de croire que ce contexte domestique était le sien pour les raisons suivantes :

1. Il s'agit du seul endroit fouillé à ce jour où l'on note que les caves ont été nettoyées et aménagées d'un puisard au moment de l'arrivée du Parlement ;
2. Il s'agit du seul endroit où furent mis au jour des artefacts et écofacts singuliers absents des autres pièces ;

3. Il s'agit du seul endroit où des fragments (tant brûlés que non brûlés) issus de lots distincts forment des assemblages jointifs d'objets complets ou presque complets ;
4. On y retrouve le plus grand assemblage d'objets de fonction domestique associés aux niveaux correspondant à l'incendie.

D'ailleurs, cette conclusion sert bien la compréhension de l'organisation d'un bâtiment qu'on connaît peu dû à la rareté des sources iconographiques et l'absence de plans anciens datant de l'époque du parlement. Une synthèse des informations existantes sur cette organisation interne ne laissait deviner aucun espace convenable pour un appartement, que ce soit au rez-de-chaussée ou à l'étage (POINTE-À-CALLIÈRE 2021, 136-137). Sa localisation dans les (anciens) celliers tombe ainsi sous le sens pour plus d'une raison. Finalement, on se doit de mentionner qu'une inscription manuscrite est visible à l'endos du bénitier évoqué plus haut : « [L?]er[...] ». S'il est vrai qu'à première vue la première lettre ressemble davantage à un « S » qu'à un « L », la signature de Leroux dit Cardinal sur une déposition faite à la suite de l'incendie suggère que ses « L » majuscules pouvaient s'apparenter à des « S » (fig. 13). Bien qu'il soit impossible de confirmer hors de tout doute qu'il est inscrit « Leroux », l'hypothèse est invitante.

CONCLUSION

Cette analyse aura permis de présenter les résultats de l'examen d'une partie de la collection du site du marché Sainte-Anne et du parlement de la province du Canada (BjFj-4), à Montréal. Les occupations principales de ce site ont traditionnellement été discriminées sur la base de la présence ou de l'absence de traces d'altération des objets par l'incendie de 1849. La structure stratigraphique des dépôts, avec les restes du marché aux strates inférieures, et les débris du parlement dans les strates supérieures, a également guidé la compréhension des événements et processus.

Ce retour effectué sur l'assemblage céramique provenant de trois sous-opérations composant le sud du corps central du bâtiment aura permis de déterminer que les dépôts traditionnellement associés au marché et au parlement étaient largement composés d'objets provenant des mêmes services de table, qu'ils soient brûlés ou non. Ces dépôts, précédemment attribués aux déchets du marché selon les critères énumérés plus haut, étaient en fait des déchets issus d'une occupation domestique à l'intérieur du bâtiment du Parlement entre 1844 et 1849. Les déchets déposés dans les caves du marché avaient été nettoyés en prévision de l'aménagement de cet appartement dans les anciens celliers.

Cette analyse permet donc d'associer cette occupation à la présence de la famille du messenger en chef de l'Assemblée législative, André Leroux dit Cardinal, dont la résidence était au parlement. Si cette association est correcte, il est permis d'effectuer une réflexion liant certaines des possessions de cette famille avec, d'une part, les informations dont nous disposons sur le caractère de Cardinal et, d'autre part, avec le rôle que jouait la culture matérielle et les arts de la table dans les stratégies de mobilité sociale dans le Montréal victorien.

Remerciements

Nous tenons à remercier Delphine Léouffre pour l'excellent travail effectué sur la collection et son enthousiasme hors pair. Delphine a aussi partagé des éléments importants de son champ d'expertise dans l'élaboration de ce manuscrit. Nos échanges avec l'équipe d'Ethnoscop, Hélène Côté et Christian Roy ont stimulé les réflexions contenues dans cet article et leur travail sur les contextes et

collections de BjFj-4 est fondamental pour notre propos. Notre gratitude va aussi à Alissia Miquet, qui a effectué un exhaustif travail de synthèse sur la stratigraphie du corps central sud, et à Paul Gaston L'Anglais pour ses conseils et ses pertinentes observations sur l'assemblage. Tout le travail de mise en objet et de synthèse du corpus d'artefacts du corps central n'aurait été possible sans le travail extraordinaire effectué par l'Institut de Conservation du Canada (ICC), Gabriella Rosas et notre restauratrice en résidence, Charlotte Parent. Merci à Louise Pothier, qui a lu et commenté les versions manuscrites de cet article, ainsi qu'au rédacteur en chef Martin Perron, Réginald Auger, Christian Bélanger et un évaluateur anonyme pour leurs commentaires constructifs sur sa version préliminaire.

Ouvrages cités

- ALLISON, Penelope (éd.) (1999) *The Archaeology of Household Activities*. Routledge, London.
- BÉDARD, Marc-André (1985) « Le greffier sous le régime de l'Union: II – Évolution de la fonction de 1841 à 1867 ». *Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec* 15(1): 21-52.
- BLANTON, Richard (1994) *Houses and Households: A Comparative Study*. Plenum Press, New York.
- BOSWORTH, Newton (1846) *Hochelaga Depicta: or, A New Picture of Montreal*. R. W. S. Mackay, Montréal.
- CARROLL, J. (1981) "The Role of Guilt in the Formation of Modern Society: England 1350-1800." *The British Journal of Sociology* 32(4): 459-503.
- CROMWELL, Robert J. (2006) "Where Ornament and Function are so Agreeably Combined: A New Look at Consumer Choice Studies Using English Ceramic Wares at Hudson's Bay Company, Fort Vancouver." Dans M. Warner et M. Purser (éd.) *Historical Archaeology Through a Western Lens*, University of Nebraska Press, Lincoln: 51-84.
- DEIKE, George & Michael DEIKE (2005) *Feathers and Foliage: The Life and Times of the Pearlware Peafowl*. Shalimar Farms, Cass, WV.
- ETHNOSCOPI inc. (2019) « Le site archéologique du Marché-Sainte-Anne-et-du-Parlement-du-Canada-Uni. Synthèse ». Rapport déposé à Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.
- (2018) « Fouilles archéologiques sur la place D'Youville Ouest, 2017, site du Marché-Sainte-Anne-et-du-Parlement-du-Canada-Uni (BjFj-4) ». Rapport déposé à Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.
- (2014) « Marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni, Montréal (BjFj-4). Campagne de fouille de 2013 ». Rapport déposé à Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.

- ETHNOSCOPI inc. (2013) « Fouilles archéologiques complémentaires. Place D'Youville, site du marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni (BjFj-04), 2012 ». Rapport déposé à Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.
- (2012) « Marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni, Montréal (BjFj-4). Fouilles archéologiques, 2011 ». Rapport déposé à Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.
- FLANNERY, Kent V. (1976) *The Early Mesoamerican Village*. Routledge, London.
- FOGLE, Kevin R., James A. NYMAN et Mary C. BEAUDRY (éd.) (2015) *Beyond the Walls: New Perspectives on the Archaeology of Historical Households*. University Press of Florida, Gainesville.
- FRÉCHETTE, Louis (1892) *Originaux et détraqués: douze types Québécois*. Louis Patenaude éditeur, Montréal.
- GAÏA (coopérative de travail en archéologie) (2013) « Le site archéologique du Marché-Sainte-Anne-et-du-Parlement-du-Canada-Uni (BjFj-4): Une analyse des restes botaniques et fauniques ». Rapport d'analyse soumis à Ethnoscop inc.
- GIBBS, Elizabeth (éd.) (1978) *Debates of the Legislative Assembly of United Canada 1841-1867*, Vol. IX, Part II (1850). Centre d'études du Québec et Centre de recherche en histoire économique du Canada français.
- (1977) *Debates of the Legislative Assembly of United Canada 1841-1867*, Vol. VIII, Part III (1849). Centre d'études du Québec et Centre de recherche en histoire économique du Canada français.
- LA MINERVE (1848) 17 janvier 1848. En ligne: >. <La Minerve | BAnQ numérique>.
- MONTREAL GAZETTE (1849) 5 Février 1849. En ligne: <05 Feb 1849, 1 - Montreal Gazette at Newspapers.com>.
- MORGAN, Lewis Henry (1881) *Houses and House-life of the American Aborigines*. Department of the Interior, U.S. Geographical and Geological Survey of the Rocky Mountain Region, Washington DC.
- POINTE-À-CALLIÈRE (éd.) (2021) *Montréal Capitale: L'exceptionnelle histoire du site archéologique du marché Sainte-Anne et du parlement de la province du Canada*. Les Éditions de l'Homme, Montréal.
- ROY, Alain (2017) « Des emplois pour une élite cultivée: travailler pour l'Assemblée législative de la province du Canada, 1840-1850. » *Bulletin d'Histoire Politique* 25(3): 202-218.
- STEADMAN, Sharon R. (2015) *Archaeology of Domestic Architecture and the Human use of Space*. Left Coast Press, Walnut Creek.
- WALKER, Mark (2008) "Aristocracies of Labor: Craft Unionism, Immigration, and Working-Class Households in West Oakland, California." *Historical Archaeology* 42(1): 108-132.
- WILK, Richard R. & William L. RATHJE (1982) "Household Archaeology." *American Behavioral Scientist* 25(6): 617-639.

François Gignac, Pointe-à-Callière: Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal
<fgignac@pacmusee.qc.ca>

Hendrik Van Gijseghem, Pointe-à-Callière: Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal
<hendrikvg@pacmusee.qc.ca>